



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur

Nos réf.: 819x5764a  
4.0044

Votre réf.:

Dossier suivi par : Max BACK  
Tél. 247-74637  
E-mail max.back@mi.etat

Luxembourg, le 26 octobre 2016

**Concerne :** Ville d'Esch-sur-Alzette

**Objet :** Rôle supplétif de l'impôt foncier – Exercice 2014

---

Vu et rendu exécutoire à la somme négative de deux mille huit cent soixante-quatre euros et soixante centimes (-2.864,60€) conformément à l'article 148bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Pour le Ministre de l'Intérieur,  
Le Conseiller de direction,

Clara Muller

